

Procès-Verbal de la première réunion du Bureau le 27 novembre 2008

SAGE du Bassin Houiller

Le 27 novembre 2008, à 14h30, au Syndicat des Trois Vallées à LACHAMBRE, Simone HAMANN, Présidente de la CLE, ouvre la séance en présentant les deux syndicats présents sur le site (le syndicat des Trois Vallées et le syndicat des Eaux de Barst).

La liste des membres présents est jointe en annexe.

Ordre du jour :

1. Discussion entre les membres du Bureau pour préciser les attentes de chacun par rapport au SAGE
2. Présentation d'une animation réalisée par les Houillères du Bassin de Lorraine
3. Point sur l'avancement dans la procédure de recrutement de bureaux d'études
4. Points divers

1- Discussion entre les membres du Bureau pour préciser les attentes de chacun par rapport au SAGE

Un tour de table est proposé pour recueillir les principales attentes des acteurs par rapport à la problématique eau sur le périmètre du SAGE du Bassin Houiller.

Le collège des élus, représenté par Simone HAMANN et Messieurs HOLTZ, MAREK, ADIER et MARTIN, souhaite qu'une vision globale ressorte de l'état des lieux qui sera mené sur le territoire. Il est important d'avoir une vision à l'échelle du périmètre du SAGE qui tienne compte des milieux et des usages et des interrelations « usages-milieux ».

Le collège des usagers, représenté par J.B. LUSSON et N. HOERNER, indique que l'ensemble de la problématique eau est à considérer, avec notamment la prise en compte des zones humides (recensées et non recensées).

Il est important de communiquer sur le projet de SAGE pour sensibiliser la population. Le milieu rural est à étudier pour préciser les pollutions liées aux pesticides.

Le collège des représentants de l'Etat, représenté par Messieurs BAUDET et RODRIGUEZ, précise que la motivation des élus du Bassin Houiller est bien présente et que le SAGE dispose d'un « gros potentiel ».

En quelques lignes, voici les points qui ont été soulevés lors des échanges entre les membres du Bureau :

- la protection de la ressource en eau
- la part des eaux pompées pour les industriels et pour l'alimentation en eau potable
- les sites pollués

- la dépollution des eaux
- l'envoyage des galeries et la remontée de la nappe
- la connaissance de la ressource
- la renaturation des cours d'eau
- les zones à protéger
- la sensibilisation des habitants
- les zones humides
- l'assainissement collectif et non collectif
- les pollutions liées aux pesticides dans les secteurs ruraux

La discussion concernant l'envoyage des galeries et la remontée de la nappe a été prolongée avec la présentation de l'animation HBL.

2- Présentation d'une animation réalisée par les Houillères du Bassin de Lorraine

L'animation a été réalisée en 2003 par les HBL. L'extrait visualisé présente les conséquences de la remontée de la nappe suite à l'arrêt des pompes d'exhaures. L'animation se trouve sur le site de Charbonnage de France à l'adresse suivante : <http://webcdf.brgm.fr/exhaure/animations.php4>

Les membres du Bureau font part de leur inquiétude vis-à-vis d'une contamination des eaux des galeries vers les eaux de la nappe. L'état des lieux permettra de dresser un premier bilan de la remontée de la nappe et de sa conformité par rapport aux simulations et des conséquences qui en découlent.

3- Point sur l'avancement dans la procédure de recrutement de bureaux d'études

La décision concernant le recrutement du bureau d'études qui aura pour mission de réaliser l'état des lieux du SAGE du Bassin Houiller sera prise le 9 décembre 2008, date à laquelle se réunit la Commission d'Appel d'Offres du Conseil Général.

Sous réserve de l'attribution du marché, une réunion avec le Bureau et le bureau d'études retenu est à prévoir au mois de janvier 2009.

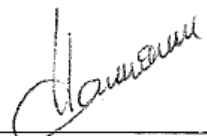
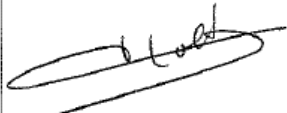

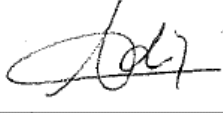




4- Points divers

Il a été décidé par les membres du Bureau de communiquer sur le SAGE du Bassin Houiller via le site Internet du Conseil Général. L'espace « SAGE Bassin Houiller » pourra avoir sa propre adresse (par exemple : www.sage-bassin-houiller.fr) et disposera d'un accès réservé pour les membres de la Commission Locale de l'Eau. Dans cet espace, des comptes-rendus ou documents de travail pourront être mis en ligne.

Les prochaines réunions du Bureau auront lieu dans des salles mises à disposition par les membres du Bureau. La prochaine réunion aura donc lieu à Stiring-Wendel.

Fin de la réunion du Bureau à 15h50

**BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DU BASSIN HOULLER
REUNION DU 27 NOVEMBRE 2008
LISTE D'EMARGEMENT**

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux	Simone HAMANN, Présidente de la CLE Présidente du syndicat d'assainissement des Trois Vallées, Maire de Lachambre	
	Jean-Claude HOLTZ, 1 ^{er} Vice-Président de la CLE Vice-Président délégué à l'Environnement au Conseil Général	
	Raymond MAREK, 2 ^{ème} Vice-Président de la CLE Président du Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten	
	Gaston ADIER Président du Syndicat des Eaux Usées de la Vallée de Lauterbach	
	Jean-Bernard MARTIN, Président du Syndicat d'aménagement et de l'entretien de la Rosselle	
Collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations concernées	Nicole HOERNER, 3 ^{ème} Vice-Présidente de la CLE Représentante de l'UFC Que Choisir	
	Jean-Baptiste LUSSON Représentant du GECNAL	Jean-Baptiste LUSSON 
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés	Un représentant de la DDAF	Jean BAUDET 
	Un représentant de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	E. ROYER-GUERB 